

25-12-58

## Le rapport La Malène

LE rapport présenté par M. de la Malène à un groupe de travail de l'U.N.R. a remis d'actualité l'hostilité des milieux « gaullistes » à la politique « Petite-Européenne ». Leur porte-parole le plus constant et le plus véhément en fut toujours M. Michel Debré lui-même dont M. de la Malène est depuis des années, le collaborateur assidu. En fait, le jeune député U.N.R. s'est fait dans son rapport l'interprète des sentiments profonds de tous ces anciens cadres et militants du R.P.F. dont de nombreux éléments ont été élus grâce à la vague gaulliste des dernières élections. Pour beaucoup d'entre eux, la lutte contre la C.E.D., contre la politique étrangère du M.R.P., contre les institutions supra nationales, fut un des aspects les plus importants de leur activité politique.

Cependant, les traités européens ayant été officiellement ratifiés et le gouvernement ayant décidé de ne pas revenir sur les engagements pris par ses prédécesseurs, le rapport de M. de la Malène ne



*Pour Michel Debré, le rapport La Malène est une arme à double tranchant.*

pouvait que causer la plus grosse émotion dans les milieux diplomatiques, du fait, en particulier, que leur entrée en application se heurte présentement à des difficultés graves dues à l'hostilité de la Grande-Bretagne. Aussi, la première mise au point a-t-elle été faite immédiatement à l'instigation des hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay les plus attachés à la politique « petite européenne ». Faire croire que les milieux politiques français les plus importants sont hostiles à l'entrée en vigueur des traités européens, ont-ils déclaré, c'est courir le risque d'inciter nos partenaires du Marché commun à abandonner la France dans sa résistance aux demandes britanniques. C'est à M. Soustelle qu'on s'est adressé pour faire publier par M. Roger Frey, une déclaration minimisant la portée du rapport de M. de la Malène, qui n'aurait fait l'objet d'aucun vote et n'aurait été présenté que devant un groupe de travail très restreint.

Toute la question est de savoir si le fameux rapport a gêné le gouvernement français dans ses négociations avec nos partenaires du Marché commun, comme veut le faire croire le quai d'Orsay — ou si, au contraire, sa publication n'a pas servi le gouvernement. Le traité sur le Marché commun, prétend Paris, est un tout. Il inaugure une libéralisation progressive des échanges entre les Etats participants, mais en même temps, il accorde aux économies nationales qui y sont engagées des garanties importantes et l'économie française en a besoin plus que toute autre. Le point de vue français est qu'il ne peut pas y avoir libéralisation des échanges au bénéfice de la Grande-Bretagne si celle-ci ne souscrit pas aux garanties et aux servitudes acceptées par les Six.

Dans ces conditions, on peut envisager deux hypothèses : ou bien, pour rester fidèles à la politique de construction européenne, nos partenaires du Marché commun adoptent avec nous une attitude de résistance aux demandes britanniques, devant laquelle la Grande-Bretagne est obligée de s'incliner ; ou bien, celle-ci répondant à l'entrée en vigueur du Marché commun par une sorte de guerre économique contre la France, le gouvernement français fait admettre que son économie ne peut pas supporter une semblable épreuve et demande l'ajournement de l'entrée en vigueur des

traités européens. Dans une telle perspective, il n'est peut-être pas mauvais pour le gouvernement français de laisser entendre dès maintenant qu'en cas d'abandon de la politique petite-européenne, il trouvera dans sa résistance aux pressions étrangères, un soutien très large au Parlement et dans l'opinion publique.